



Succession de mes grands parents

Par **LAURENCE**, le **07/08/2009** à **10:45**

Bonjour,

Mon père a hérité d'un bien de ses parents

Ma mère du vivant de mes grands parents, a financé des travaux et a demandé d'être propriétaire de moitié

Mes parents se sont marié sous contrat . Mon père est mort et je voudrais garder ce bien ayant moi-même trois enfants. Ma mère ne souhaite plus vivre dans ce bien et souhaite le vendre. Je désire lui racheter sa part

Je voudrais savoir qu'elle est ma part de ce bien

Merci